



TARIF BLEU clients résidentiels

Prix des primes fixes (en euros HT par an)

PUISSANCE SOUSCRITE (en kVA)	SERVICE BASE	SERVICE HEURES CREUSES	SERVICE TEMPO
3	85,44		
6	110,76	116,16	
9	137,16	146,64	144,48
12	163,92	176,04	173,64
15	188,88	204,48	199,56
18	214,92*	231,12	224,40
24	269,76*	289,92	336,60
30	322,68*	342,84	336,60
36	377,16*	394,80	393,84

* Ce service n'est plus disponible aux nouvelles souscriptions.

Prix de l'énergie (en cents HT par kWh)

SERVICE BASE		SERVICE HEURES CREUSES			
De 3 à 36 kVA		De 6 kVA à 36 kVA			
		Heures creuses		Heures pleines	
13,74		11,49		14,58	
SERVICE TEMPO					
De 9 kVA à 36 kVA					
Jours Bleus		Jours Blancs		Jours Rouges	
Heures creuses	Heures pleines	Heures creuses	Heures pleines	Heures creuses	Heures pleines
6,42	9,84	8,50	13,01	9,42	44,95

TARIF BLEU clients non résidentiels

(collectifs, agricoles, professionnels et services publics, non communaux, communaux et intercommunaux) jusqu'à 36 kVA.

Prix des primes fixes (en euros HT par an)

PUISSANCE SOUSCRITE (en kVA)	SERVICE BASE	SERVICE HEURES CREUSES
3	120,60	
6	149,28	151,08
9	175,80	179,28
12	204,24	208,32
15	231,00	236,64
18	257,28	264,60
24	315,12	326,52
30	371,28	381,00
36	428,64	436,56

La loi Énergie Climat du 8 novembre 2019 définit de nouvelles conditions d'éligibilité au Tarif Bleu professionnel. À partir du 1^{er} janvier 2021, les consommateurs finals non domestiques qui emploient plus de 10 personnes ou dont le chiffre d'affaires, les recettes et le total de bilan annuels excèdent 2 millions d'euros ne sont plus éligibles aux tarifs réglementés de vente de l'électricité.

Prix de l'énergie (en cents HT par kWh)

SERVICE BASE	SERVICE HEURES CREUSES	
De 3 à 36 kVA	De 6 kVA à 36 kVA	
	Heures creuses	Heures pleines
13,88	12,15	14,40

Service éclairage public

PRIME FIXE (en euros HT/kVA/an)	PRIX DE L'ÉNERGIE (en cents HT/kWh)
123,24	11,06

Le Tarif Bleu est un tarif réglementé, dont l'évolution est décidée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire. Il est accessible à tous sans condition et offre un prix sécurisé.

Il varie en fonction de trois critères :

- la puissance souscrite,
- le service choisi,
- l'usage.

Le Tarif Bleu offre la possibilité de choisir entre deux services

- Le Tarif Bleu Service Base : un prix du kWh unique tout au long de l'année.
- Le Tarif Bleu Service Heures Creuses : la durée des Heures Creuses est de **8 heures par jour** (23h à 7h**). L'enclenchement de l'asservissement éventuel d'un chauffe-eau peut être décalé par rapport au début de la période d'heures creuses. Le déclenchement automatique interviendra toujours à la fin de cette même période.

** A l'exception de la commune de Saint-Privat-la-Montagne : 22h à 6h.

Remarque

Les prix indiqués sont à majorer de la TVA (5,5% sur l'abonnement et 20% sur l'énergie), de la TCCFE (Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité), de la CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité) et de la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement). Les différentes taxes sont soumises à TVA.



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Pour tout renseignement
03 87 34 45 00
uem-metz.fr

Accueil à Metz
SUR RENDEZ-VOUS :
2 place du Pontiffroy
du lundi au vendredi
de 8h00 à 18h00